

Pièces à joindre au dossier d'inscription

- La photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport
- L'attestation d'acquittement de la CVEC
- La copie du diplôme ou l'attestation d'obtention du master 1 de droit (obtenu en Université française)
- Si vous êtes boursier.e, la photocopie recto/verso de la notification d'attribution conditionnelle de bourse envoyée par le CROUS
- Un chèque de 300 euros à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Nantes
- Une photo d'identité
- La Feuille de transfert de départ de votre université d'origine / Si l'étudiant est inscrit dans une autre université en parallèle, une attestation de non inscription à l'IEJ de cette université

- En cas de reprise d'étude (plus de deux ans d'interruption d'études dans votre cursus ou demandeur d'emploi), la fiche de détermination du régime d'inscription délivré par le service de la formation continue. Contact : Mme Amandine Guillou – 02 40 14 15 26 – fc.droit@univ-nantes.fr